



Ouvrir PLUS DE DROITS pour les frais médicaux

Si le métier de gardien d'immeuble offre parfois des avantages en nature (loge...), les droits concernant la santé sont souvent oubliés. En contact direct avec les locataires, les gardiens ont eu un rôle primordial durant la crise sanitaire du printemps dernier, par leur présence et

par la mise en place de nouvelles règles de nettoyage.

La CFTC poursuit ses négociations pour que davantage de droits concernant les frais médicaux soient ouverts pour tous.

Pour une RETRAITE DÉCENTE



Avec un métier qui se perd avec le temps, les gardiens d'immeubles d'aujourd'hui s'inquiètent de leur future retraite. Perte du logement, retraite faible et santé altérée : **la CFTC se bat pour faire**

reconnaitre la pénibilité de ces métiers de service et garantir une retraite qui permette à chacun de vivre correctement.

Le métier évolue : la CFTC vous soutient



Le métier de gardien d'immeuble change et ne s'arrête pas à une fiche de poste : pour certains il entraîne une polyvalence plus importante, pour d'autres une simplification du métier (gardiennage). **À la CFTC, peu importe vos attributions ou les**

évolutions du métier, nous vous accompagnons et négocions pour vous à la CPPNI (Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation).



65 100 travailleurs
dans ce secteur, soyez forts avec nous !



86% des salariés
ont plus de 40 ans



25% de postes
en moins sur les 20 dernières années



3 Accords
signés par la CFTC entre 2017 et 2019

